

Enquêtes publiques

PRÉFECTURE DES CÔTES-D'ARMOR
Direction départementale des territoires et de la mer
Service environnement - Unité ressource en eau et assainissement

COMMUNES DE LANNION, LOUANNEC, PLOUBREZE, PLOULEC'H
SAINT-QUAY-PERROS et TRÉBEURDEN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Construction d'une nouvelle station d'épuration à Lannion
et mise en conformité du système d'assainissement de Lannion
(station d'épuration, postes de relèvement, réseaux)

Dégrogation à la loi littoral

Utilisation du domaine public maritime

Le public est informé que, par arrêté préfectoral du 19 septembre 2023, une enquête publique unique est ouverte du lundi 09/10/2023 (9 h) au vendredi 10/11/2023 (17 h 30). Cette enquête est organisée, suite à la réception, le 09/01/2023, à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) des Côtes-d'Armor, du dossier de demande d'autorisation environnementale (complété le 24/04/2023) relatif à la construction d'une nouvelle station d'épuration à Lannion et à la mise en conformité du système d'assainissement de Lannion (station d'épuration, postes de relèvement, réseaux), ainsi que du dossier de demande de dérogation à la loi littoral. Ces dossiers sont présentés par Lannion-Trégor Communauté. Les communes concernées sont Lannion, Louannec, Ploubreze, Ploulec'h, Saint-Quay-Perros et Trébeurden. Le dossier concernant la construction d'une nouvelle station d'épuration à Lannion et la mise en conformité du système d'assainissement de Lannion est soumis à autorisation environnementale en application des articles L. 181-1 et suivants du Code de l'environnement et comprend une autorisation au titre de la loi sur l'eau (rubriques 2.1.1.0 (station d'épuration) et 2.2.3.0 (rejet au milieu naturel)) de la nomenclature définie à l'article R. 214-1 du Code de l'environnement et rubriques 2.7.8.1-2 (unité de méthanisation de déchets non dangereux) et 2.9.1.0-A2 (combustion du biogaz) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Le dossier de demande de dérogation à la loi littoral est soumis à enquête publique au titre du Code de l'urbanisme. L'utilisation du domaine public maritime (DPM) est également soumise à enquête publique au titre du Code général de la propriété des personnes publiques (article L. 2122-1).

Le dossier d'enquête publique contient :

- le dossier de demande d'autorisation environnementale qui comporte notamment une étude d'impact, un résumé non technique, une note de présentation générale du projet et la mention des textes qui régissent cette enquête publique unique ; les dossiers d'enregistrement (méthanisation) et de déclaration (groupes électrogènes) ICPE ; les travaux en domaine public maritime (DPM) ;
- le dossier de demande de dérogation à la loi littoral au titre du Code de l'urbanisme ;
- les avis émis lors de la consultation préalable à l'enquête publique : l'arrêté n° 2023-051 de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du 8 février 2023 ; l'avis de l'Office français de la biodiversité (OFB) du 22/02/2023 ; l'avis de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la baie de Lannion du 03/02/2023 ; l'avis de la CLE du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo du 15/02/2023 ; l'avis de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne du 23/02/2023 ; l'avis de l'Agence régionale de santé (ARS) du 21/02/2023 ; l'avis du Conseil départemental des Côtes-d'Armor du 22/02/2023 ; l'avis n° 2023-034 du 06/07/2023 de l'autorité environnementale (inspection générale de l'environnement et du développement durable) ;
- le mémoire en réponse de Lannion-Trégor Communauté aux avis émis lors de la consultation des services et à l'avis émis par l'autorité environnementale.

L'enquête sera conduite par une commission d'enquête désignée par le tribunal administratif de Rennes composée des membres suivants : Mme Martine Viart, présidente ; M. Gilles Lucas, membre titulaire ; M. Paul Galan, membre titulaire. Les personnes intéressées peuvent, pendant toute la durée de cette enquête publique, prendre connaissance du dossier d'enquête publique (papier) dans les mairies de Lannion (siège d'enquête), Louannec, Ploubreze, Ploulec'h, Saint-Quay-Perros et Trébeurden, aux heures d'ouverture au public. Le public pourra, pendant la durée de cette enquête publique, formuler ses observations ou propositions, soit sur le registre d'enquête mis à sa disposition dans chacune des mairies des communes précitées, soit par courrier adressé à l'attention de la commission d'enquête en mairie de Lannion (siège d'enquête), place Général-Leclerc, BP 30344, 22303 Lannion cedex.

Ces observations ou propositions seront versées au registre d'enquête déposé dans cette mairie, soit par voie électronique à la DDTM des Côtes-d'Armor (adresse courriel ddtm-se-enqueteublique@cotes-darmor.gouv.fr).

Ces observations ou propositions seront accessibles sur le site internet dédié à l'enquête publique (<https://www.lannion-tregor.com/eau-assainissement/assainissement-collectif/enquetes-publiques>), soit sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/step-lannion>

Les observations écrites exprimées sur les registres (papier), par courrier ou par courriel, seront susceptibles d'être mises en ligne sur ce registre dématérialisé, soit directement à la commission d'enquête lors des permanences qu'elle tiendra.

Mairie de Lannion (siège d'enquête), place Général-Leclerc, BP 30344, 22303 Lannion cedex) : le lundi 09/10/2023, de 9 h à 12 h ; le samedi 28/10/2023, de 9 h à 12 h ; le vendredi 10/11/2023, de 14 h 30 à 17 h 30.

Mairie de Ploubreze, place des Anciens-Combattants, 22300 Ploubreze : le vendredi 10/11/2023, de 9 h à 12 h.

Mairie de Ploulec'h, 2, rue de la Mairie, 22300 Ploulec'h : le lundi 09/10/2023, de 14 h à 17 h.

Le dossier d'enquête publique pourra être également consulté pendant cette enquête publique sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor (<https://www.cotes-darmor.gouv.fr> à la rubrique « Publications - ENQUÊTES PUBLIQUES ») et sur celui de Lannion-Trégor Communauté dédié à cette enquête (<https://www.lannion-tregor.com/eau-assainissement/assainissement-collectif/enquetes-publiques>).

À l'issue de cette enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera transmise à la préfecture des Côtes-d'Armor (DDTM, service environnement) qui la transmettra aux mairies de Lannion, Louannec, Ploubreze, Ploulec'h, Saint-Quay-Perros et Trébeurden, pour être consultée par le public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, et à Lannion-Trégor Communauté.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor, <https://www.cotes-darmor.gouv.fr> à la rubrique « Publications-ENQUÊTES PUBLIQUES », pendant un an.

Toute personne souhaitant obtenir des renseignements complémentaires sur le dossier soumis à l'enquête pourra s'adresser à Lannion-Trégor Communauté, 1, rue Monge, CS 10761, 22307 Lannion cedex, tél. 02 96 05 09 00 (accueil) ou 02 96 05 93 59.

Autres

AVIS

Par jugement du 11/04/2023, la chambre régionale de discipline des architectes de Bretagne a prononcé à l'encontre de **M. JEAN-MARIE JACQUIN**, architecte, la radiation du Tableau de l'Ordre des architectes pour avoir :

- Praticqué de manière répétitive la signature de complaisance, en apposant sa signature sur des plans et projets qu'il n'a pas lui-même conçus.
- Dénarqué, à plusieurs reprises, sa mission, sans avoir préalablement signé de contrat avec ses clients.
- Refusé de répondre aux demandes de l'Ordre des architectes, faisant ainsi obstacle à l'exercice de sa mission de contrôle.

Ces agissements sont de nature à jeter un discrédit sur la profession d'architecte. Les frais de publication du jugement sont mis à la charge de M. Jacquin.

OFFICIERS MINISTERIELS

Commissaires priseurs

RUE DES COMMISSAIRES-PRISEURS

Les quatre saisons de Méheut rythment les enchères morlaises pour 8 000 €

Année du centenaire de la création du mouvement Ar Seiz Breur, l'été 2023 a également fait la part belle à d'autres artistes de la création bretonne, à l'instar de ce rendez-vous orchestré par la maison de ventes Dupont et Associés qui a proposé un très beau rendez-vous avec la tradition régionale.

Peintre, sculpteur, illustrateur, céramiste, né à Lamballe, Mathurin Méheut (1882-1958) est sans aucun doute l'un des artistes les plus recherchés des collectionneurs d'art populaire breton. Ainsi, lors de cette vente estivale à Morlaix, ce surdoué, travailleur infatigable, peintre du quotidien, des paysans et des gens de mer, a été très largement plébiscité pour « Les quatre saisons », suite de quatre gouaches poussées à 8 000 € et « Projet de décor aux poissons », un crayon et gouache sur calque, monogrammé et daté 1924, portant étiquette au dos « Exposition Musée du Morlaix - Retrospective Mathurin Méheut 2008 », à 2 200 €. Dans son sillage, « Procession en Bretagne », une huile sur toile signée Louis-Marie Desiré-Lucas (1869-1949), a fait 4 400 € et « Bretonne devant sa maison en bord de mer », une huile sur toile signée et dédiée par Paul Madeline (1863-1920), 3 400 €. On a misé 2 000 € sur « La côte sauvage, Quiberon, Bretagne », une aquarelle gouachée signée et située par Ernest Guérin (1887-1952) et 1 780 € sur « Portrait d'homme », un fusain signé Charles Milcendeau (1872-1919) et daté 1896.

Calvaire breton

pour 1 000 €

« Calvaire breton », une gravure en couleurs signée Charles de Kergariou dit Kerga (1899-1956), a trouvé preneur à 1 000 € et « Vieille Bretonne



Louis-Marie Desiré-Lucas (1869-1949). « Procession en Bretagne », huile sur toile, signée en bas à gauche, adjugée 4 400 € (source Dupont et Associés).

au tricot », un pastel et fusain signé et daté 1897 par Charles Milcendeau (1872-1919), à 960 €. On a entendu 900 € sur « Le Roman de Renard », une gouache signée Yvonne Jean-Haffen (1895-1993), et 880 € sur « Étude : portrait d'homme et angle », un dessin à l'encre et lavis portant cachet de la signature d'Émile Bernard (1826-1897). « Le Christ dans la baie de Douarnenez », une étude pour la fresque de la chapelle du lycée Saint-Blaise, à Douarnenez, aquarelle et crayon noir sur deux feuilles assemblées par Maurice Le Scouëzec (1881-1940), a été échangée contre 850 € et « Les Quais », une gouache sur papier signée par Jean Le Merdy (1928-2015), nommé peintre officiel de la Marine en 1979, contre 800 €. On a donné 700 € sur « Le téléphone 1^{ère} ligne Roclincout 22 juillet 1915 (?) », un dessin au fusain et rehauts de pastel sur papier monogrammé par Mathurin Méheut (1882-1958), et 600 € sur « Bateaux de pêche échoués au port », une huile sur toile encadrée, signée par Marcel Le Toiser (1907-1980).

La femme du Congo d'Émile Adolphe Monier pour 5 000 €

Au rayon céramique, c'est Émile Adolphe Monier (1883-1970), sculpteur emblématique de la période Art déco, créateur de très beaux portraits de différentes ethnies de l'ancien Empire colonial français, qui s'est fort bien illustré grâce à cette « Tête de femme Mangbetu du Congo » en faïence polychrome, signée à l'arrière et en creux sur le socle, marquée et numérotée Henriot Quimper 145 et acquise pour 5 000 €.

Autres belles performances : un décor d'Alfred Beau, signé Émile Adolphe Monier (1883-1970), Henriot Quimper, « Tête de femme Mangbetu du Congo », en faïence polychrome, signée à l'arrière et en creux sur le socle, marquée et numérotée Henriot Quimper 145, partie à 5 000 € (source Dupont et Associés).

un grand vase évasé à col resserré en faïence à décor floral d'hortensias, roses et fleurs de la passion, signé par Alphonse Chanteau (1874-1958) pour HB Quimper et numéroté 1263, à 2 500 €. On a offert 1 200 € sur « Homme au chapeau portant un petit cochon dans ses bras », un sujet en faïence polychrome par Louis-Henri Nicot (1878-1944), marqué Henriot Quimper France 164, et 1 150 € sur un grand vase à anses en faïence polychrome, marqué HB Quimper Odetta, 347-1017, vers 1930.

La « Jeune fille de Pont-l'Abbé » de Quillivic cote 750 €

« Jeune fille de Pont-l'Abbé », un sujet en faïence polychrome, HB Quimper, signé sur la base par René Quillivic (1879-1969), inscrit Pont-l'Abbé et daté 1908, a coté 750 €, tout comme une suite de cinq assiettes en faïence polychrome du « service de la galette », de Mathurin Méheut, monogrammées et marquées Henriot Quimper 133, ou « Femme et sa fille », un sujet en faïence polychrome de Robert Micheau Vernez (1907-1989), signé sur la base, marqué Henriot Quimper. Une assiette plate en faïence à décor polychrome d'une pieuvre, du Service de la mer par Mathurin Méheut (1882-1958), signée Henriot Quimper 133 et monogramme MM, a atteint 630 € et un vase amphore en faïence, décor de frises géométriques à dominante bleu et blanc, attribué à Paul Renaud, signé HB Quimper 931-1477, période Odetta, 550 €. Une soupière en faïence polychrome du « Service de la Mer », au monogramme de l'artiste et marquée Henriot Quimper sous le couvercle et en dessous, par Mathurin Méheut, a coté 500 € et un grand vase à trois anses, en faïence à décor tourment de Bretonnes à dominante jaune et noir sur fond blanc, par Paul Fouillen (1899-1958) pour la Manufacture HB Grande Maison, marqué HB Quimper 531, vers 1930, 430 €. Enfin, en art populaire, un costume homme Pays Glazik de la région de Brie, composé d'un gilet et d'une veste, circa 1940, a fait le bonheur d'un collectionneur pour 325 €.

Véronique Le Bagousse

Vous créez votre entreprise ?

Tous journaux habilités en France

Devis & attestation de parution immédiats

Saisissez votre annonce légale sur regions-annonceslegales.com